

# AU SOMMAIRE Note Info Formation Occitanie



## NIFOC N°2

### Formations Initiateur Eaux Intérieures

- Validation Socle Commun Initiateur
- Calendrier des sessions spécifiques Eaux intérieures



#### Contact :

**Julien HOUSSET** CTS FFA – Coordonnateur Régional de la Formation Fédérale  
Ligue Occitanie d’Aviron  
Tél. 06 18 63 58 97  
e.mail : [julien.housset@ffaviron.fr](mailto:julien.housset@ffaviron.fr)

## Socle Commun Initiateur

Le Socle Commun Initiateur constitue un **PREREQUIS OBLIGATOIRE** pour s'inscrire aux formations **Initiateurs Spécifiques (Eaux Intérieures, Mer, Indoor, Banc Fixe)**.

### Lieux et Dates :

Cette formation est accessible **toute l'année, 100% à distance** sur la plateforme de formation de la FFA.

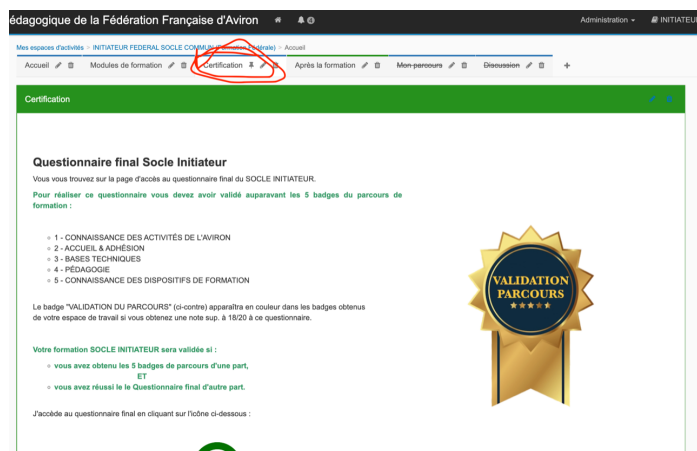
### Inscription et tarif

Cette formation est gratuite. Inscription individuelle ouvertes dès maintenant au lien suivant : <https://forms.gle/HKYWSwBZpcc8hUkEA>

### L'évaluation

Les **5 modules** de formation (Activités, Technique, Pédagogie, Accueil, Formations) sont finalisés chacun par un **badge**.

Après avoir obtenu les 5 badges intermédiaires, le stagiaire doit cliquer sur l'onglet '**Certification**' (photo ci-jointe) pour avoir accès au Quizz final.



Lorsque le stagiaire a collecté tous les badges du parcours et validé le quizz final, il a achevé sa formation.

Après la validation du Socle Commun Initiateur, chaque stagiaire pourra suivre le parcours « initiateur » de son choix : indoor, eaux intérieures, mer et banc fixe.

### Contact

Pour toute demande d'information complémentaire ou tout problème de connexion à la plateforme de formation, merci de contacter :

[formation@ffaviron.fr](mailto:formation@ffaviron.fr)

## Initiateur Eaux Intérieures

### Objectifs :

L'Initiateur fédéral doit être capable d'accueillir, de prendre en charge et de former au brevet de rameur niveau 1 un groupe restreint de rameurs dans le cadre de consignes précises sous la responsabilité d'un cadre qualifié de la structure (au minimum Educateur fédéral).

La mise en place de la sécurité et la maîtrise de l'environnement résultent d'une organisation extérieure.

### Prérequis :

- être licencié à la FFA A ou U 2023
- avoir 16 ans au minimum le 31 août 2023
- être titulaire du brevet de rameur "eaux intérieures" niveau 2
- être titulaire du Socle Commun Initiateur

### Contenus de formation :

4 ateliers principaux :

- le matériel et les réglages,
- les risques et les éléments de sécurité,
- les bases techniques de l'aviron,
- les bases pédagogiques et la gestion de groupe.

### Déroulement de la formation :

La formation se déroule en deux temps :

- en présentiel avec formateur (12h - 4 ateliers de 3 heures)
- mise en situation avec tuteur (6 h - 3 séances de 2 heures)

### Evaluation :

La formation Initiateur eaux intérieures est évaluée par :

- une évaluation en cours de formation par le formateur (4 ateliers),
- une évaluation par le tuteur (3 séances),

### Lieux et Dates :

La formation Initiateur Aviron en Eaux Intérieures est déconcentrée sur le territoire régional en fonction de l'offre présentée par les Comités Départementaux et clubs supports (voir calendrier des sessions de formation ci-après)

### Inscriptions :

Elles sont à faire auprès de chaque responsable de Centre de Formation par retour de la **fiche d'inscription jointe en annexe**.

## Calendrier des sessions Spécifiques Eaux Intérieures :

Les candidats peuvent s'inscrire à la session de leur choix mais doivent suivre l'intégralité de la formation à laquelle ils s'inscrivent !

Dates des séquences de formation	Organisateurs	Lieux de formation	Date limite des inscriptions	Responsables du Centre de Formation auprès de qui s'inscrire
<b>4 Ateliers pratiques :</b> <b>Samedi 4 février 2023.</b> <b>Samedi 11 février 2023</b> <b>3 Séances pédagogiques :</b> à effectuer avant le 30 juin 2023 dans le club des stagiaires.	<b>Aviron</b> <b>Beaucaire</b>	<b>30300 Beaucaire</b>	<b>26 janvier 2023</b> Limitée à 12 places	<b>Maxime Fort</b> maximefort@free.fr 06 99 16 63 55
<b>4 Ateliers pratiques :</b> <b>Samedi 11 février 2023.</b> <b>Dimanche 12 février 2023</b> <b>3 Séances pédagogiques :</b> à effectuer avant le 30 juin 2023 dans le club des stagiaires.	<b>Comité du</b> <b>Tarn et</b> <b>Garonne</b>	<b>82710 Bressols</b>	<b>1er février 2023</b> Limitée à 12 places	<b>Luc Fénie</b> luc.fenie@gmail.com 07 89 25 99 48
<b>4 Ateliers pratiques :</b> <b>Samedi 25 février 2023.</b> <b>Dimanche 26 février 2023</b> <b>3 Séances pédagogiques :</b> à effectuer avant le 30 juin 2023 dans le club des stagiaires.	<b>Comité de la</b> <b>Haute Garonne</b>	<b>31584 Villemur sur Tarn</b>	<b>12 février 2023</b> Limitée à 12 places	<b>Luc Poncelet</b> lucponc@orange.fr 06 20 85 59 89
<b>4 Ateliers pratiques :</b> <b>Samedi 25 février 2023.</b> <b>Dimanche 26 février 2023</b> <b>3 Séances pédagogiques :</b> à effectuer avant le 30 juin 2023 dans le club des stagiaires.	<b>Comité de</b> <b>l'Hérault</b>	<b>34200 Sète</b>	<b>12 février 2023</b> Limitée à 12 places	<b>Anthony Meslet</b> mesletanthony@yahoo.fr 06 71 34 92 70
<b>4 Ateliers pratiques :</b> <b>Dates à Définir.</b> <b>3 Séances pédagogiques :</b> à effectuer avant le 30 juin 2023 dans le club des stagiaires.	<b>Aviron</b> <b>Carcassonne</b>	<b>11000 Carcassonne</b>	<b>Date à définir</b> Limitée à 12 places	<b>David Delarue</b> rebombier95@gmail.com 06 22 13 26 40

## Contacts

Pour tout renseignement sur les conditions d'organisation et d'inscription contacter le responsable du Centre de Formation concerné.

Pour rappel, les inscriptions sont à faire auprès du responsable de Centre de Formation choisi par le candidat par retour de la **fiche d'inscription jointe en annexe**.